

## GARANTIE LIMITÉE

NADOLI vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée en achetant un de ses produits et vous félicite pour votre nouvelle acquisition. NADOLI s'impose comme un des leaders dans l'industrie de la plomberie et offre, à travers l'Amérique du Nord, une large gamme de produits qui vous charmera.

La compagnie vous assure que cette gamme de produits saura satisfaire vos besoins, en partie grâce à sa fabrication et à son style. De plus, le produit est testé, approuvé et soigneusement vérifié pour une utilisation fiable.

## À qui la garantie s'applique-t-elle?

NADOLI offre une **garantie limitée de 10 ans sur les bases et portes de douche**, à partir de la date d'achat, au premier acheteur, tant et aussi longtemps qu'il réside la propriété. La garantie est destinée à un usage résidentiel et/ou domestique.

## Consignes d'entretien

Nettoyer la surface à l'aide d'un détergent doux et de l'eau. Ne jamais utiliser de détergents abrasifs ou corrosifs, de tampons de laine d'acier, d'acétone, de produits de nettoyage à sec ou de composés d'ammoniac sur les surfaces. Si un tapis est utilisé, il doit être enlevé immédiatement après chaque utilisation. L'utilisation d'un nettoyant spécialement formulé pour l'acrylique est recommandée.

## Que couvre la garantie?

	1 an*	10 ans*
<b>Bases et murs</b>	Drain, couvre-drain, polypropylène et PVC	Acrylique et fibre de verre contre tout défaut de fabrication
<b>Portes de douche</b>	Roulettes, poignées, déflecteur d'eau, vis, rails, barre à serviette, guide	Verre trempé
<b>Niches de douche</b>	Finition contre tout défaut de fabrication	

\*À partir de la date d'achat

S'il y a des défauts de fabrication couverts par la garantie, le produit devra être inspecté avant de donner suite à toute réclamation. Sans cette vérification, aucun frais et/ou responsabilité ne seront assumés par la marque.

## Quelles sont les exclusions?

Cette garantie est applicable pour tous les produits NADOLI achetés en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après.

La garantie ne s'applique pas si les dommages au produit résultent d'une utilisation non-conforme, d'un usage abusif ou non résidentiel, de négligence, d'un manque d'entretien, ou en raison de l'utilisation de produits corrosifs ou abrasifs et ce, peu importe qui est responsable de ces dommages. La garantie ne couvre pas les frais d'expédition et de main-d'œuvre. NADOLI ne couvre pas l'usure normale des composantes.

La garantie ne couvre pas les dommages causés par les actes de Dieu ou les bris résultant d'un choc ou d'une mauvaise manutention. Elle exclut aussi les dommages qui résultent d'une mauvaise installation.

D'emblée, NADOLI ne couvre jamais les dommages aux biens causés par une fuite d'eau, que ceux-ci soient directement ou indirectement liés à un défaut du produit, sauf là où la législation applicable ne permet aucune exclusion ou limitation suite à des dommages indirects ou consécutifs.

Il est juste de préciser, s'il y a présence d'un défaut de fabrication sur le produit, il se manifestera dès l'installation ou peu de temps après. Par contre, si une fuite est causée par une mauvaise installation, elle ne pourra survenir que beaucoup plus tard. Il est donc fortement recommandé de faire appel à un professionnel.

**Toute demande de réclamation de garantie doit être accompagnée d'une copie de la facture.**

**Si une pièce ou composante du produit est défectueuse ou si le fini est endommagé, et ce dans le cadre d'un usage domestique et résidentiel normal, NADOLI s'engage à remplacer, uniquement au premier acheteur, la ou les composantes défectueuses, ou à son entière discrétion, à fournir une nouvelle base ou porte de douche. Aucune indemnité ne pourra être réclamée suite à la perte de jouissance de la vie, à la perte de revenu ou aux pertes causées par l'eau.**